



Cosne à la veille de la Grande Guerre (2^{ème} partie)



6 - COSNE - Le Grand Pont suspendu

AGRICULTURE

Le grand pont suspendu

Répartition des principales cultures sur le territoire communal (2961 hectares) :

- Terres labourables : 1725 hectares
- Prairies : 471 hectares
- Vignes : 304 hectares
- Bois et forêts : 315 hectares

Les principales productions végétales sont l'avoine, le blé, le seigle. On cultive aussi le méteil, l'orge, les pommes de terre et les betteraves fourragères, ainsi que les pommes et poires à cidre.

En 1914, la récolte de céréales fut assez bonne et de bonne qualité, tout comme pour le fourrage, la vigne, les fruits et les noix.

La commune compte 543 chevaux et ânes, 911 bovins, 692 moutons, 210 cochons, 250 chèvres...et 2 vétérinaires : Alcide Cordier et Edmond Drillault.

INDUSTRIE

Quelques établissements :

- la manufacture de chaussures de la société Dresseur, sur le site de la Chaussade
- les fabriques de limes Limet-Aubert et Lallement
- les moulins du Grand-Saint-Martin, de Pierre, des Religieuses et d'Alibert
- les tanneries Mathé et Ulsner, rue Waldeck-Rousseau (laquelle s'appelait avant 1905 la rue des Tanneries)
- les imprimeries Bureau, rue Pasteur, et Bourra, rue Waldeck-Rousseau



COSNE. - Cordonnerie de la CHAUSSADE - Vue intérieure

La manufacture de chaussures

🕯️ COMMERCE

La ville bénéficie d'une forte affluence à ses foires et marchés, malgré l'octroi, cette taxe qui est alors perçue sur toutes les marchandises entrant en ville.

6 foires se tiennent places de la Pêcherie et du Sanitas : le 28 janvier, le mercredi précédant les Rameaux (foire dite du Grand Marché), le 3 juin (louée de domestiques), le 29 septembre (Saint-Michel), le 9 novembre (foire aux casquettes) et le 1^{er} mercredi de décembre.

Le fermier des droits de place est Alphonse Judeau.



Le marché

Au fil des échoppes de la rue Saint-Jacques et de la rue Saint-Agnan, des métiers aujourd'hui disparus... au féminin : lingère, modiste, couturière, blanchisseuse, passementière, dentellière ... et au masculin : laitier, chapelier, ferblantier, ciseleur, tailleur, bourrelier, sabotier, coutelier, tonnelier, marchand de parapluies, perruquier, limonadier...



L'hôtel de la Madeleine et le Grand Hôtel Moderne

Quelques hôtels-restaurants : l'hôtel de la Gare, l'hôtel du Grand Cerf (rue Saint-Jacques), l'hôtel de la Charrue, l'hôtel de la Nièvre (face à la gare), le Grand Hôtel Moderne et l'hôtel de la Madeleine (square Gambon), l'auberge Aux Trois Couleurs (rue Saint-Agnan)...

Du côté des hameaux, on relève 3 épiceries : aux Charmes, à la Rue et à Fontaine-Morin.

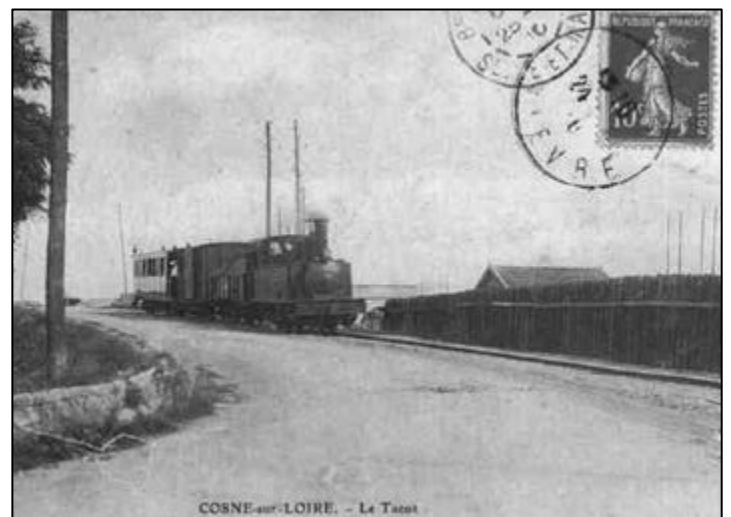
🕯️ TRANSPORTS

Cosne est un nœud ferroviaire après l'ouverture de 4 lignes :

Paris-Lyon, Cosne-Clamecy, Cosne-Bourges et Cosne-St Amand.

Voitures à cheval, automobiles, vélocipèdes et piétons se partagent les chaussées.

Deux nouvelles rues sont ouvertes : la rue Paul Bert et la rue du Sanitas.

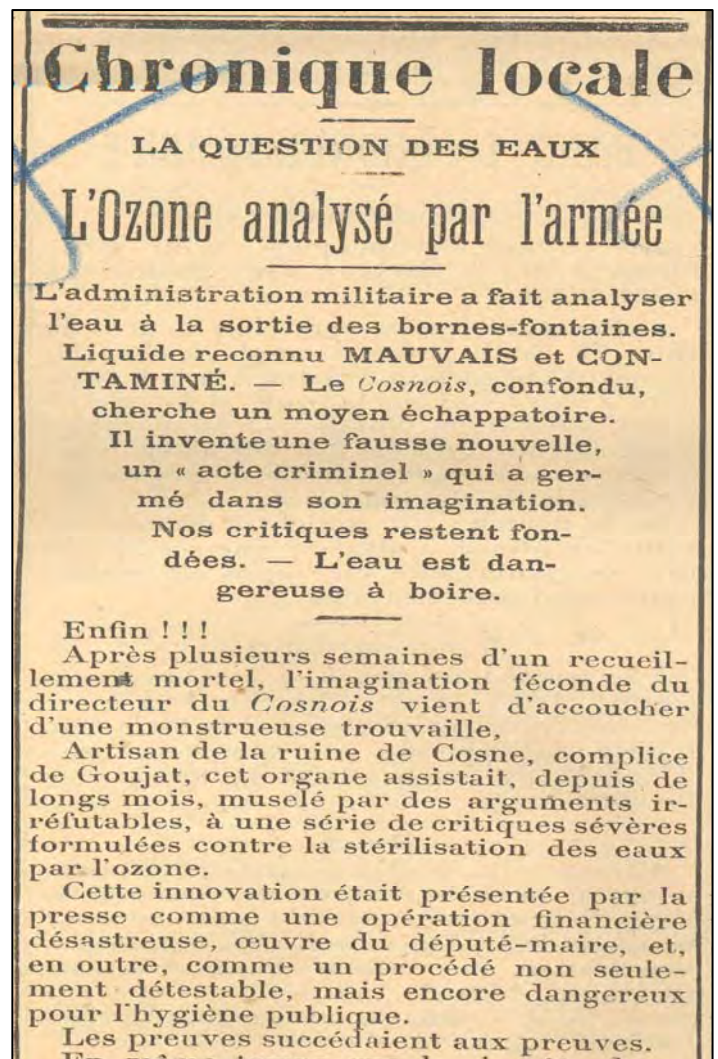


Le tacot, sur la ligne de Cosne à St Amand

🕯 RESEAUX

Depuis 1899, la ville adhère au réseau téléphonique départemental. A la même époque, la municipalité s'attelle à un gigantesque chantier : l'adduction d'eau. L'eau est puisée dans les sables de la Loire, en face du Chantier Blanc, où est enfouie une cloche filtrante de taille imposante (4m de diamètre et 5m de haut). Les 2000m³ captés chaque jour sont stérilisés à l'ozone dans l'usine élévatoire des eaux construite route de Villechaud. Peu fiable et controversé, le procédé sera finalement abandonné.

L'usine à gaz, sise à l'est de l'hôpital, a été rachetée par la Ville en 1904. La distribution de gaz est destinée aux particuliers mais aussi à l'éclairage public. L'allumage - manuel - des 55 becs de gaz par les employés du Service du gaz et des eaux est dûment réglementé. Ainsi, pour la 3^{ème} décennie de février, les becs sont allumés à 6h du soir et éteints à 5h30 du matin. Toutefois, les lanternes électriques remplacent peu à peu les becs de gaz.



Journal de Cosne, 29 septembre 1906

Curieusement, les archives n'évoquent quasiment pas l'électrification de la commune, avant la concession de la distribution d'énergie électrique à la Société régionale de distribution d'électricité, en 1921.

🕯 SANTE

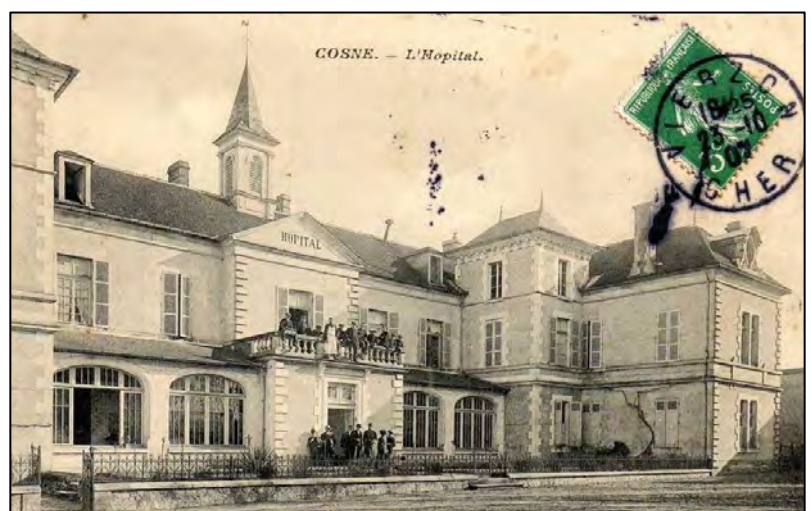
La commune compte alors 7 médecins (Emile et Jules Moineau, Georges Lemaire...), 4 sages-femmes (Emélie Bourdier, Elisa Guillemet...), 2 chirurgiens-dentistes (Félix Babin...), 4 pharmaciens (Jules Séguin, Gustave Cabet...) et 3 herboristes (Jean et Marie Canet...).

L'hôpital civil et militaire est depuis 1841 géré par les Sœurs de la Charité chrétienne à Nevers.

Des travaux d'aménagement ont lieu : l'amphithéâtre et l'étuve à désinfection sont transférés dans un autre bâtiment. On installe des baignoires, des lavabos et des WC avec fosse septique.

Un pavillon réservé aux militaires est construit par l'administration de la Guerre.

L'hôpital civil et militaire



🕯️ ACTION SOCIALE

Après l'assistance médicale gratuite (139 bénéficiaires) et l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables (84 bénéficiaires), instaurées fin 19^{ème}, les lois d'assistance aux familles nombreuses (30 bénéficiaires) et aux femmes en couches ont été votées en 1913. La loi sur les retraites ouvrières et paysannes a été adoptée en 1910.

22 femmes exercent le métier de nourrice, sevruse ou gardeuse pour les enfants placés par leurs parents ou le Service des enfants assistés.

Le bureau de bienfaisance distribue des secours aux indigents : du pain, de la viande, du bois de chauffage et de l'argent. Quelque 70 personnes sont secourues, de façon habituelle ou exceptionnelle. La commission administrative est présidée par le maire, M Belleau, et est composée de MM Ledroit, Champroux, Botté et Perrot.

La Caisse d'épargne fait édifier un groupe de pavillons dits « habitations à bon marché », rue Buchet-Desforges.

La Caisse d'épargne



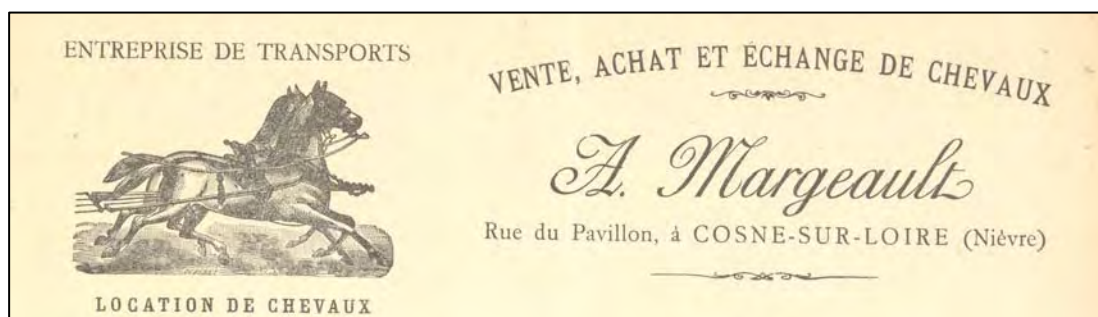
🕯️ ET ENCORE...

Deux journaux, le *Journal de Cosne* et le *Cosnois*, se partagent les faveurs des lecteurs.

Rue Charles Floquet, un établissement de bains-douches, tenu par Gaston Bernot, propose ses cabines chauffées.

Le service de l'enlèvement des boues et immondices est confié à Constant Margeault. Selon le cahier des charges, l'enlèvement se fait « tous les jours sans exception avec quatre tombereaux attelés et quatre hommes. » Les tombereaux sont « pourvus en tous temps d'une forte sonnette, d'un balai et d'une pelle en fer. » Selon les saisons, la tournée débute entre 6h30 et 8h30 pour s'achever à 11h.

M Margeault est également adjudicataire du service des pompes funèbres. Le seul cimetière de la commune est celui de Saint-Agnan.



En-tête de lettre de l'entreprise Margeault